



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : personnel

Question écrite n° 91670

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir actualiser aux années 2004 et 2005 la réponse à sa question n° 54800 publiée au Journal officiel du 8 mars 2005 en précisant, d'une part, les modifications éventuelles intervenues en matière de personnel mis à disposition de la Présidence de la République et, d'autre part, le coût global des dépenses de personnel.

Texte de la réponse

En 2004, l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie a mis à disposition de la présidence de la République un effectif de 64 agents, correspondant à 62,8 agents « équivalent temps plein ». Ils se répartissent en 5 agents de catégorie A, 19 B et 40 C. La masse salariale correspondante s'élève à 2 481 745 euros. En 2005, les effectifs mis à disposition de la Présidence sont restés stables et la masse salariale a représenté un total de 2 606 255 euros.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91670

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3804

Réponse publiée le : 23 mai 2006, page 5432